

La lecture d'un texte d'histoire

Evelyne Tran and Renée Gauthier

Number 95, Fall 1994

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/44403ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Publications Québec français

ISSN

0316-2052 (print)

1923-5119 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Tran, E. & Gauthier, R. (1994). La lecture d'un texte d'histoire. *Québec français*, (95), 61–70.

par Évelyne TRAN * et Renée GAUTHIER **

CAHIER PRATIQUE 61

Démarche d'enseignement pour faciliter LA LECTURE D'UN TEXTE D'HISTOIRE

Description sommaire

• Cette démarche vise à faciliter la compréhension d'un texte d'histoire intitulé « Québec-français » et présenté dans les dernières pages du cahier pratique.

Degré suggéré

4^e secondaire, cours d'histoire du Québec et du Canada

Durée approximative

• Deux leçons de 60 minutes

Intentions pédagogiques

- Décrire certaines manifestations de la diversité culturelle du Québec ;
- Proposer une méthode de lecture d'un texte d'histoire.

Apprentissages visés par les élèves

- Connaître les composantes de la diversité culturelle du Québec ;
- Développer une méthode de lecture d'un texte d'histoire : identifier la structure d'un texte informatif (problème – action – résultat) et utiliser cette structure de texte pour la prise de notes et la mémorisation des informations.

Matériel à utiliser par l'enseignant

- Transparents ;
- Stylo à encre non permanent pour transparents ;
- Rétroprojecteur.

Matériel à utiliser par les élèves

- Crayon surligneur.

NOTE

Nous demandons à nos lecteurs de bien vouloir transmettre ce cahier aux enseignants d'histoire du Québec et du Canada à l'intention desquels il a été rédigé.

RÉFÉRENCES

1. CHARPENTIER, Louise, DUROCHER, René, LAVILLE, Christian, LINTEAU, Paul-André, *Nouvelle histoire du Québec et du Canada*, Montréal, CEC, 1990, pages 418-423. Nos remerciements à l'éditeur de nous avoir permis de reproduire ce texte.
2. CHARPENTIER, Louise, MONETTE, Denise, *Nouvelle histoire du Québec et du Canada, Guide d'enseignement*, CEC, Montréal, 1992, pages 259-262.
3. GIASSON, Jocelyne, *La compréhension en lecture*, Gaëtan Morin, Québec, 1991, pages 134-135.
4. M.E.Q., *Programmes d'études, Histoire du Québec et du Canada, 4^e secondaire*, Québec, 1991, page 60.

* Conseillère pédagogique de français, Commission scolaire Lévis-Bellechasse

** Conseillère pédagogique de français, Commission scolaire Beauport.

I Mise en situation

- Activer les connaissances antérieures des élèves sur les composantes de la diversité culturelle du Québec.
- Demander aux élèves de préparer des fiches de renseignements sur deux ou trois néo-Québécois de leur voisinage : nom, prénom, pays d'origine, année d'arrivée au Québec, langues parlées au travail, à la maison, profession, statut civil.

II Lecture du texte

1. Introduction :

Lire l'introduction pour s'informer sur la situation des francophones en 1960. En équipe de deux, inviter les élèves à lire l'introduction et à relever quelques groupes de mots les plus importants en relation avec le titre.

- En équipe de quatre élèves (deux équipes de deux élèves sont regroupées), inviter les élèves à comparer les listes de mots et à faire une seule liste commune. Les élèves doivent être capables de justifier leur choix.
- Collectivement, à l'aide d'une constellation, faire la mise en commun des groupes de mots relevés dans l'introduction par les équipes.

EXEMPLE DE CONSTELLATION

Place importante du Québec dans le Canada



* Après la lecture du paragraphe « Franciser les immigrants », cette information sera ajoutée à l'aide d'un rabat transparent.

2. La structure du texte

- Identification de la structure du texte.
- Faire relever la dernière phrase de l'introduction pour annoncer aux élèves que le texte qu'ils vont lire présente une structure : problème/actions/résultats.

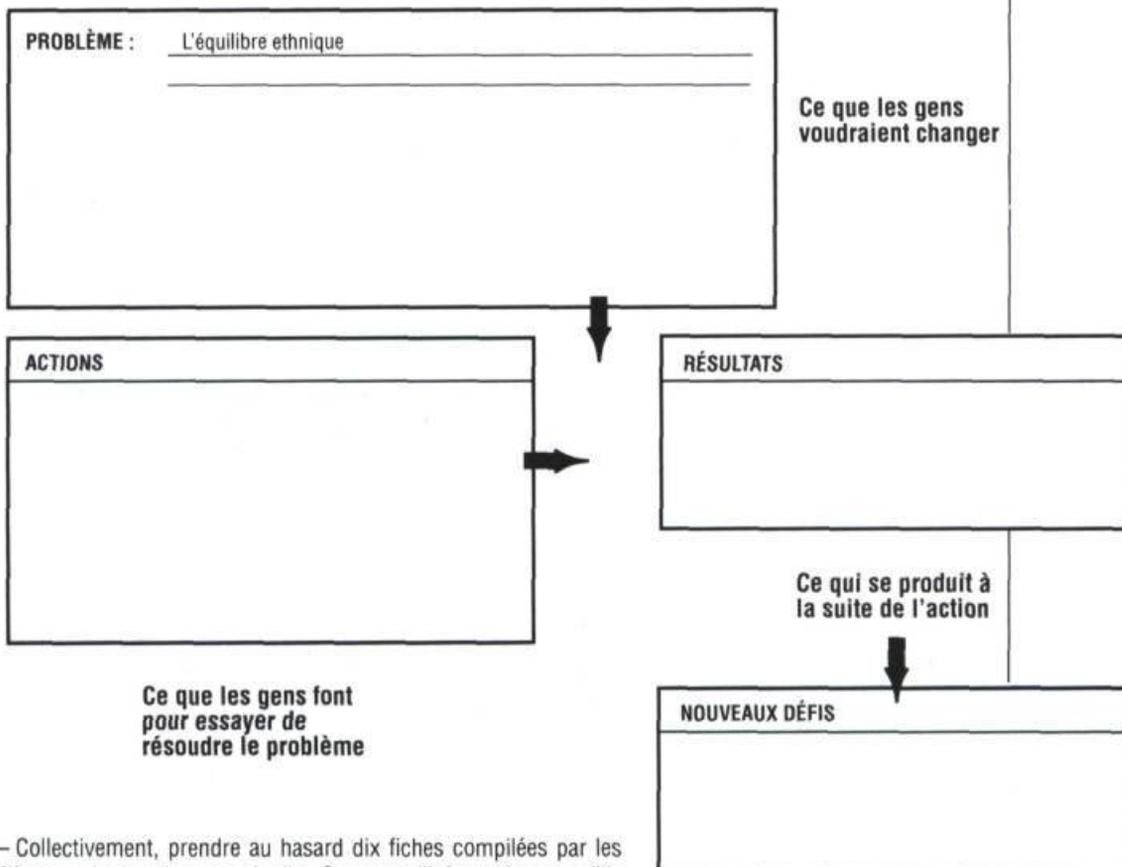
3. La carte sémantique

- À l'aide d'un transparent, présenter la carte sémantique. Faire le lien avec la structure du texte annoncée précédemment. Inviter les élèves à utiliser la carte sémantique pour prendre des notes au cours de la lecture.

4. Les éléments du problème

- Préciser les intentions de lecture : mieux connaître la problématique du Québec identifiée à l'aide de la constellation.
- En équipe de deux, inviter les élèves à lire la partie du texte « L'équilibre ethnique ». Faire souligner les informations qui indiquent ce qui menace la langue française au Québec.
- En équipe de quatre, comparer les informations relevées, nommer le problème et en identifier les composantes ; les inscrire dans la carte sémantique.

EXEMPLE DE CARTE SÉMANTIQUE UTILISÉE POUR LA PRISE DE NOTES



– Collectivement, prendre au hasard dix fiches compilées par les élèves sur les immigrants et les lire. Comparer l'information recueillie par les élèves avec celle donnée dans les tableaux des pages 418 et 419.

- a) Tableau, p. 418, *Évolution de la population québécoise selon la langue maternelle.*
- b) Tableau, p. 419, *Immigrants admis au Québec selon le pays de naissance.*

5. Les principales actions entreprises

- Inviter les élèves à prendre connaissance des intertitres *Un Québec plus français, Franciser les immigrants et Les immigrants et l'école* et inciter les élèves à se poser des questions et à anticiper le contenu du texte.
- Une partie de la classe lit *Un Québec plus français* et le tableau de la page 421 et l'autre partie de la classe lit *Franciser les immigrants, Les immigrants et l'école* ainsi que le tableau de la page 422.
- Inviter les élèves à lire les paragraphes, tableaux, photos, extraits d'articles de journaux et à noter les actions entreprises dans la carte sémantique.
- En équipe de deux, les élèves comparent les informations relevées et ils se les précisent réciproquement.
- Collectivement, faire un bilan des actions posées en faveur d'un Québec plus français et en vue de franciser les immigrants.
- À l'aide des tableaux des pages 421, 422 et 423¹, observer la chronologie des faits, l'évolution et les reculs de 1960 à nos jours.

6. Les résultats et l'anticipation des défis

- Préciser l'intention de lecture. Individuellement, les élèves lisent la partie du texte intitulé *Les nouveaux défis*, avec l'intention de s'informer sur les trois défis à relever par le Québec : assurer la spécificité du Québec (langue et culture), se doter d'un système d'éducation efficace et former une élite intellectuelle.
- Collectivement, faire la liste des défis et revenir à la constellation pour faire le lien avec la problématique annoncée dans l'introduction.

(...suite à la page 70)

LA RÉVOLUTION TRANQUILLE ET APRÈS

96

QUÉBEC FRANÇAIS !

À PARTIR DES ANNÉES 1960, LES FRANCOPHONES DU QUÉBEC DEVIENNENT DE PLUS EN PLUS SENSIBLES À UN CERTAIN NOMBRE DE PROBLÈMES QUI LES TOUCHENT COMME GROUPE ETHNIQUE DISTINCT. LES RECENSEMENTS RÉVÈLENT, EN EFFET, QUE NON SEULEMENT LE QUÉBEC OCCUPE UNE PLACE MOINS IMPORTANTE DANS L'ENSEMBLE DU CANADA, MAIS QUE, AU QUÉBEC MÊME, LA MAJORITÉ FRANCOPHONE PARAÎT ÊTRE EN DÉCLIN. POUR CERTAINS, C'EST LA CULTURE FRANÇAISE QUI EST MENACÉE, ET D'AUTANT PLUS QUE LA PARTICIPATION DES FRANCOPHONES À L'ÉCONOMIE EST LOIN DE CORRESPONDRE À LEUR IMPORTANCE NUMÉRIQUE.

COMMENT LE PROBLÈME SE POSE-T-IL À L'HEURE DE LA RÉVOLUTION TRANQUILLE ? COMMENT A-T-IL ÉVOLUÉ DEPUIS ?

En 1986, 87% des immigrants au Québec s'installaient dans la région de Montréal.

L'ÉQUILIBRE ETHNIQUE

C'est à Montréal surtout que se pose le problème de l'équilibre entre les différents groupes ethniques. Même si les francophones y sont majoritaires en nombre, les Québécois d'origine britannique forment une minorité importante et puissante économiquement, ce qui permet à la langue anglaise d'occuper une place privilégiée dans la culture de la métropole et dans l'image qu'elle projette. Montréal rassemble en outre la plupart des représentants des autres minorités ethniques qui sont présentes au Québec.



Jean-Jacques Bertrand, premier ministre du Québec de 1968 à 1970, a créé la Commission Gendron chargée d'étudier la question de la langue.

À partir des années 1960, des changements importants se manifestent. En effet, les immigrants continuent d'arriver en bon nombre et leur taux de natalité dépasse celui des Québécois d'origine. La part des groupes d'origine autre que française ou anglaise ne fait qu'augmenter, alors que celle des Canadiens français se maintient à peine. Le problème est aggravé du fait que les nouveaux venus choisissent en grand nombre d'envoyer leurs enfants à l'école anglaise et donc de renforcer le nombre des anglophones aux dépens de celui des francophones.

Les néo-Québécois choisissent l'anglais, semble-t-il, parce qu'ils ont le sentiment que c'est la langue des affaires et de l'économie, celle qui peut le mieux assurer leur sécurité matérielle et leur mobilité. Il faut aussi dire que pendant longtemps,

ÉVOLUTION DE LA POPULATION QUÉBÉCOISE SELON LA LANGUE MATERNELLE
(en %)

	Ensemble du Québec			Montréal		
	Français	Anglais	Autres	Français	Anglais	Autres
1951	82,5	13,8	3,7	64,9	26,3	8,8
1961	81,2	13,3	5,5	63,9	23,3	12,8
1971	80,7	13,1	6,2	64,2	21,4	14,4
1981	82,4	11,0	6,6	68,5	18,4	13,1
1986	82,8	10,4	6,8	66,9	15,9	17,2

IMMIGRANTS ADMIS AU QUÉBEC SELON LE PAYS DE NAISSANCE, 1986

Pays de naissance	n	Immigrants	%
1986	19 459		100,0
Haiti	1 655		8,5
Liban	1 289		6,6
Sri Lanka	900		4,6
France	834		4,3
Viet-nam	828		4,3
El Salvador	700		3,6
Irak	640		3,3
États-Unis	599		3,1
Hong-Kong	576		3,0
Inde	544		2,8
Autres pays	10 894		56,0

Source : Ministère des Communautés culturelles et de l'immigration.

le système scolaire francophone et catholique fut peu ouvert aux immigrants d'autres langues, cultures ou religions.

Les néo-Québécois n'ont d'ailleurs pas tort de croire que l'anglais est la langue du pouvoir économique. La commission d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme révèle que les francophones, même bilingues, se situent loin en arrière des anglophones dans l'échelle des salaires. Au début des années 1960, la direction de l'économie est largement entre les mains des anglophones. Alors qu'ils ne représentent qu'environ 20 % de la population du Québec, ils occupent près de 80 % des postes de cadres supérieurs des entreprises.

UN QUÉBEC PLUS FRANÇAIS

Un certain nombre de facteurs viennent corriger la situation en faveur des francophones. D'abord, les divers gouvernements québécois, depuis 1960, prennent des mesures pour assurer aux francophones la place qui revient normalement à une majorité dans une société démocratique.

En 1969, le gouvernement de Jean-Jacques Bertrand fait adopter la Loi 63 qui a pour but de « promouvoir la langue française ». Cette loi donne néanmoins aux parents le libre choix de la langue d'enseignement, ce qui soulève de vigoureuses protestations de la part des francophones qui veulent que l'enseignement en français soit obligatoire pour tous ceux qui ne sont pas d'origine britannique. En 1974, le gouvernement de Robert Bourassa fait adopter la Loi 22 qui fait du français la langue officielle du Québec, celle des administrations publiques, des professions et du travail ; l'accès à l'école anglaise est réservé aux enfants qui peuvent démontrer une connaissance suffisante de l'anglais.

Enfin, en 1977, le gouvernement du Parti québécois fait adopter la loi 101, ou Charte de la langue française. Celle-ci réaffirme que le français est la seule langue officielle du Québec, ainsi que celle du travail, des affaires et du commerce. Tous

les enfants doivent fréquenter l'école française, à moins d'être déjà à l'école anglaise, qu'une sœur ou un frère y soit, ou qu'un des parents ait reçu l'enseignement primaire en anglais au Québec. Par la suite, les tribunaux obligeront le Québec à étendre cette exception à tous les parents ayant reçu leur éducation primaire en anglais au Canada.

Plus tard, en 1989, suite à une décision judiciaire, le gouvernement libéral passera la Loi 178, rétablissant partiellement le droit à l'affichage bilingue, mais provoquant aussi de nouvelles vagues de protestations, tant des francophones qui trouvent que c'est trop, que des anglophones qui trouvent que c'est trop peu ...

Il ne faudrait pas croire cependant qu'on change une société seulement en adoptant des lois. Bien d'autres facteurs contribuent à faire du Québec des années 1980 et 1990 une société beaucoup plus française que celle de 1960. Les lois linguistiques s'inscrivent dans le contexte plus général du nouveau nationalisme québécois qui s'affirme dès le début des années 1960 et qui réclame une reconnaissance plus grande des francophones à tous les échelons de la société. La scolarisation plus poussée, l'intervention accrue de l'État québécois dans l'économie, l'ouverture à la France et à la francophonie sont autant de facteurs qui contribuent à fournir au Québec de langue française des occasions de s'affirmer.

Le visage anglais de Montréal: la rue Sainte-Catherine en 1961.





Manifestation spontanée en faveur de la loi 101 en décembre 1988.

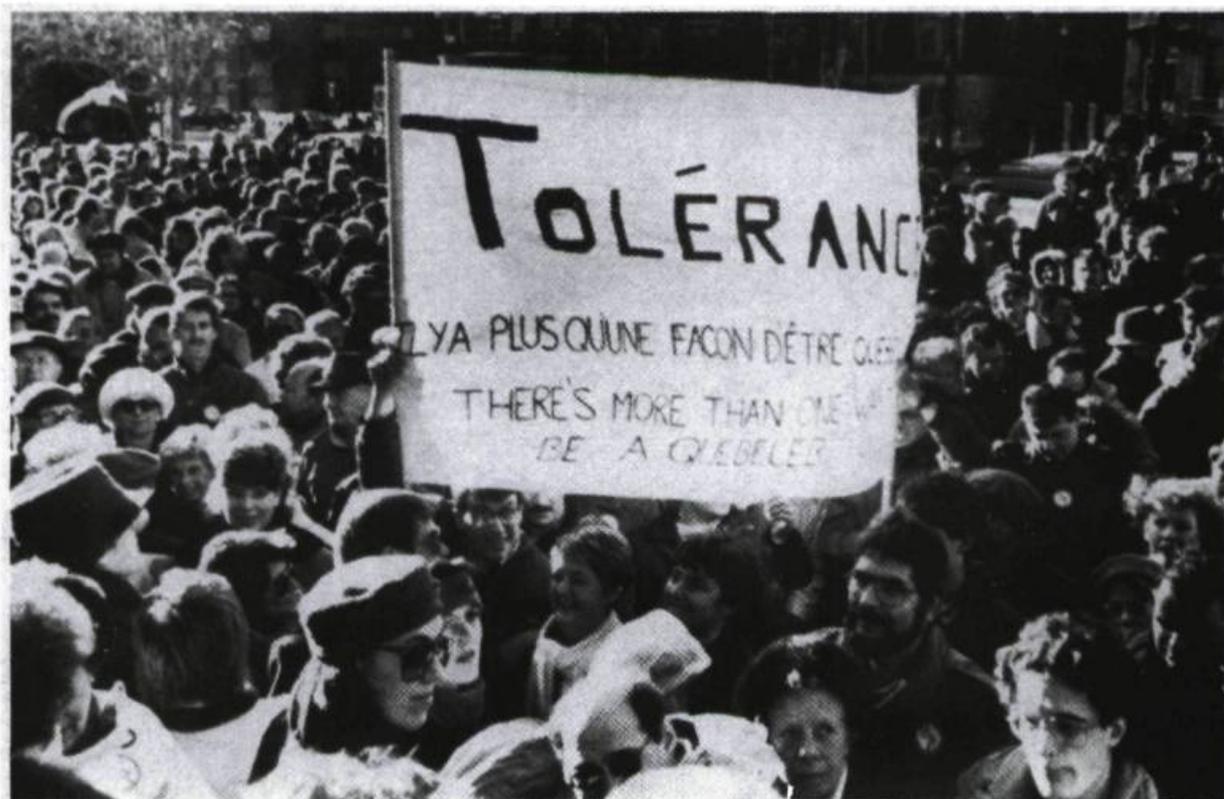
REVENU MOYEN DE TRAVAIL
SELON LA LANGUE, 1961

	\$	Indice
Francophones unilingues	2 975	100
Allophones *	3 816	128
Francophones bilingues	4 201	141
Anglophones unilingues	5 749	193
Anglophones bilingues	5 931	199

* C'est un usage répandu au Québec, en statistique, de nommer allophones ceux dont la langue n'est ni le français ni l'anglais.

Dans les années 1970, on voit les grandes entreprises anglophones s'ajuster à cette réalité nouvelle, en embauchant un nombre croissant de Canadiens français et en francisant leurs activités en sol québécois.

Manifestation des anglophones contre la loi 178 de 1989.



FRANCISER LES IMMIGRANTS

Pour les francophones, il est important d'intégrer les immigrants à leur communauté. Le gouvernement en fait une priorité.

1. Voyez comment, selon la coupure de presse suivante, il entend procéder :

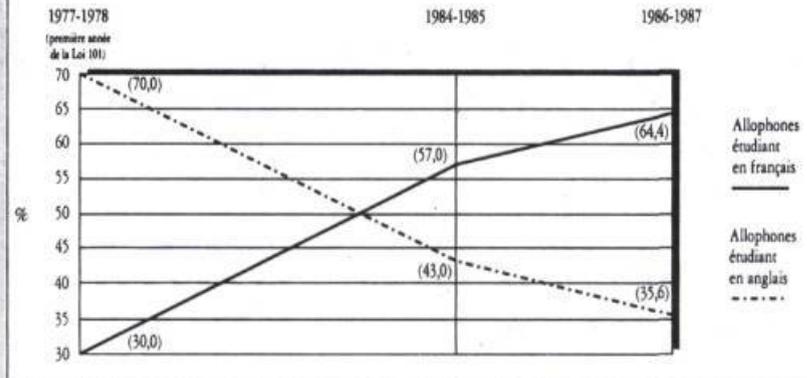
7,5 MILLIONS POUR FRANCISER LES IMMIGRÉS
Considérant que l'immigration est une question « existentielle » pour le Québec, le premier ministre Robert Bourassa accorde au ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration un montant de 7 550 000 \$ afin d'« accroître les mesures de francisation et de rapprochement interculturel ». [...]

Ce nouveau montant servira à la réalisation de quatre objectifs : assurer la promotion de la société québécoise et de son caractère distinct à l'étranger ; assurer un meilleur accueil et une meilleure orientation des nouveaux arrivants vers des programmes de francisation ; redéfinir les programmes de formation afin d'y inclure non seulement l'acquisition de connaissances requises à une intégration sociale harmonieuse à la majorité francophone, et enfin favoriser le rapprochement entre les immigrants et la majorité francophone. (Paul Cauchon, Le Devoir, 11 janvier 1989)

LES IMMIGRANTS ET L'ÉCOLE

2. Beaucoup d'immigrants arrivent sans connaître le français. Les lois linguistiques, notamment la Loi 101 adoptée en 1977, paraissent-elles avoir réussi à les amener à l'école française ?

RÉPARTITION DES ÉCOLIERS ALLOPHONES SELON LA LANGUE D'ENSEIGNEMENT (ENSEIGNEMENT PRIMAIRE ET SECONDAIRE)



LES NOUVEAUX DÉFIS

L'action conjuguée des gouvernements et des entreprises qui se sont francisées, le nationalisme économique qui remonte au début des années soixante et qui fait de l'État le maître d'œuvre de la relance économique, ainsi que la scolarisation plus poussée des francophones, ont contribué à créer une classe d'affaires compétente qui prend de plus en plus sa place à des postes de commande dans les entreprises québécoises.

Mais à quoi ressemblent les nouveaux défis que doit relever le Québec dans le domaine économique ? Voici ce qu'en pensent deux hommes d'affaires québécois :

D'emblée, je dirai que le défi d'assurer la spécificité du Québec doit être absolument relevé. Il faut d'abord être soi-même avant d'être quelqu'un. Jamais je ne voudrai que mes enfants et petits-enfants puissent vivre un jour au Québec ce que la petite communauté francophone de Sault-Sainte-Marie vient de vivre, c'est-à-dire la perte du droit à l'identité.

Un des éléments fondamentaux de l'édification de notre spécificité demeure un système d'éducation apte à favoriser le développement de nos meilleurs ressources humaines.

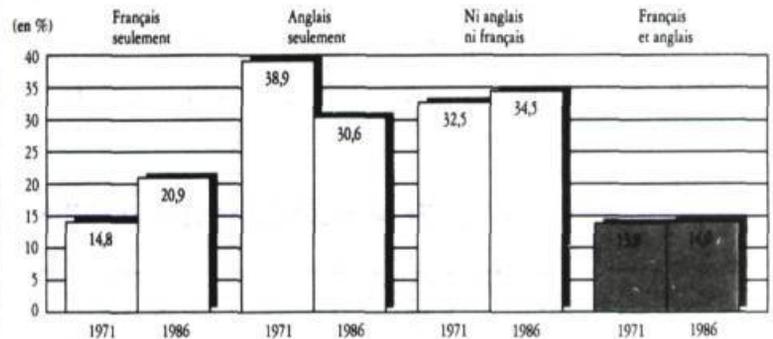
Nous avons érigé en valeur la facilité, ce qui est louable, mais la plupart du temps, nous l'avons associée à la médiocrité et au laxisme alors qu'il aurait fallu mobiliser les Québécois à la réalisation d'eux-mêmes, et encourager une élite intellectuelle apte, en français, à donner au Québec la plus importante de toutes les ressources, celle que David Peterson appelle la connaissance [...]. (Michel Gaucher, président du Conseil et chef de la direction de Steinberg, cité dans la revue Commerce Montréal, mars 1990)

3. Quels sont les défis que doit relever le Québec français ?

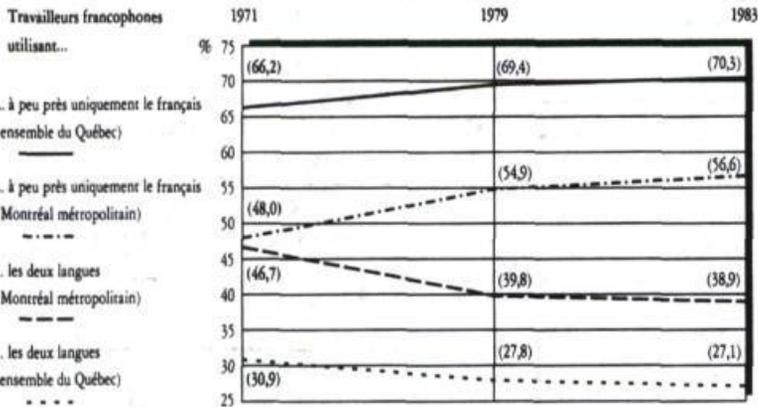
4. Pourquoi la question de l'identité est-elle si importante ?

À bien des égards, le Québec économique de la fin des années 80 ressemble à celui du début des années 60. Avec le libre-échange avec les États-Unis et une internationalisation grandissante des échanges commerciaux, nos entreprises ne pourront faire le poids si elles ne sont pas concrètement épaulées. Les gouvernements fédéral et provincial, les administrations municipales, les sociétés para-publiques et les grandes entreprises privées ont donc un grand rôle à jouer pour favoriser notre développement économique. Rappelons-nous que les PME ont engendré plus de 90% des

LES CONNAISSANCES LINGUISTIQUES DES IMMIGRANTS, 1971 et 1986



LES PROGRÈS DU FRANÇAIS COMME LANGUE DE TRAVAIL



nouveaux emplois au cours des dix dernières années. Ce sont ces entreprises qui doivent être soutenues et qui constituent la force motrice de notre croissance économique [...]. (Serge Godin, président de la Chambre de Commerce de Montréal en 1989, cité dans la revue *Commerce Montréal*, mai 1989)

5. En quoi le Québec économique de la fin des années 80 ressemble-t-il à celui des années 60 ?

TRAVAILLER EN FRANÇAIS

6. Le tableau précédent montre les progrès du français comme langue de travail. Dans quels sens vont ces progrès ?

III Synthèse de la lecture

À l'aide d'un transparent à rabats, présenter la carte sémantique du texte.

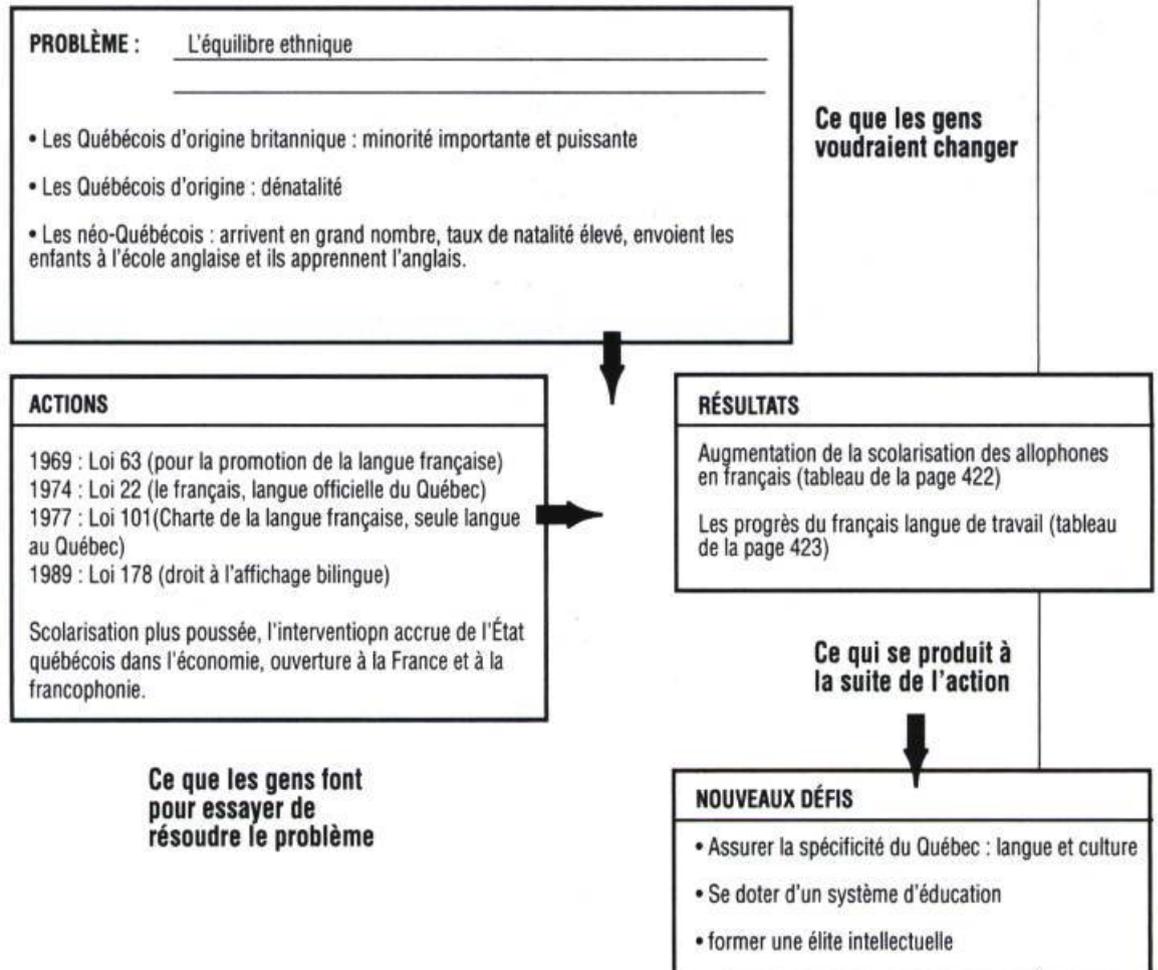
– La comparer avec les informations recueillies dans le texte :

- 1- les éléments de la problématique
- 2- les actions posées
- 3- les résultats et les défis à relever
- 4- les défis à relever.

IV Réflexion

- Inviter les élèves à répondre aux questions 3-4-5-6, pages 422, 423.

EXEMPLE DE CARTE SÉMANTIQUE UTILISÉE POUR LA PRISE DE NOTES



NOTE

1. Tableau p. 421. Revenu moyen de travail selon la langue, 1961
- Tableau p. 422. Répartition des écoliers allophones selon la langue d'enseignement
- Tableaux p. 423. Les connaissances linguistiques des immigrants, 1971 et 1986
- Les progrès du français comme langue de travail.